

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16/07/2015

### Absents :

- Marie VOULHOUX pouvoir à Murielle MARGUIN
- Leslie GARCIA
- Christian BESSE
- Bruno MOSKOWSKI

### **La séance a été ouverte à 20h12**

#### 1-DOSSIER BOULANGERIE

Yannick HOUSSEAUX a rendu compte au conseil des travaux de la Commission d'Appel d'Offres. Sur les 6 candidats consultés ,3 n'ont pas répondu. La commission propose de retenir le cabinet Espace Projets et d'autoriser M. Le Maire a signer tous les marchés correspondant à la mission.

Le conseil a donné son accord à l'unanimité.

Le Conseil a par ailleurs accepté la proposition de la Caisse d'épargne pour un emprunt de 150 000€ au taux fixe de 2,64% sur 20 ans. Cet emprunt pourra faire l'objet d'un remboursement anticipé en cas de vente des murs avant le terme du contrat.

Le conseil a autorisé M. Le Maire a signé toute pièce de procédure afférente à ce contrat

Le conseil a donné son accord à l'établissement d'un budget annexe pour l'opération.

#### 2 Demande de dérogation.

Le conseil à unanimité a émis un avis défavorable aux demandes de dérogation scolaire.

#### 3 SIVOM : expérimentation du PAV ( point d'apport volontaire )

M.FRANCOIS a donné des explications sur les études en cours au SIVOM concernant une nouvelle organisation de la collecte des ordures ménagères. Contrevoz pourrait faire partie des communes en expérimentation.

MME REVERT a fait part des inconvénients qui pourraient être générés par ce nouveau système notamment pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite.

#### 4- Matériel informatique

M. Le Maire a donné lecture de deux devis concernant l'acquisition de matériels informatiques. Le conseil a donné son accord pour le devis de la société CAST'NET pour un montant de 3074,60€

#### 5-Questions diverses

- M. Le Maire a chargé M. BALASTRIER de rappeler aux artisans l'urgence des travaux à réaliser sur la station du Bourg.

- M. Le Maire a donné lecture du courrier de M. Le Préfet sur le recensement des apiculteurs de la commune en raison de l'apparition d'une maladie frappant les abeilles et du placement en surveillance des ruches de la commune

- Concernant la prime exceptionnelle accordée à l'employé communal, le conseil, à l'unanimité, tient à préciser que cette prime a été attribuée en raison des fortes contraintes générées par les importantes chutes de neige de l'hiver 2015.

### **La séance a été levée à 22h25**

Le Maire

Alain SAUREL